

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 PAR ECRIT  
ASSOCIATION CEREBRAL VALAIS**

L'Assemblée générale ne pouvant se tenir de manière habituelle en raison du Covid-19, le Comité de l'Association Cerebral Valais a procédé, pour la 2<sup>ème</sup> fois, à un vote écrit. En effet, l'ordonnance du Conseil fédéral sur la situation extraordinaire autorise cette démarche pour toutes les associations.

Ainsi, en mars 2021, les bulletins de votes ont été envoyés à nos membres. Sur les 259 membres ayant reçu leur bulletin, 32 bulletins de vote valables nous ont été retournés.

**Objets soumis aux votes :**

1. Approuvez-vous le procès-verbal de la dernière AG (PV 2020) ?
2. Approuvez-vous le rapport annuel 2020 ?
3. Approuvez-vous les comptes 2020 ?
4. Allez-vous donner décharge au comité ?
5. Approuvez-vous le budget 2022 ?

**1. Approuvez-vous le procès-verbal de la dernière AG (PV 2020)?**

Le procès-verbal a été accepté à l'unanimité.

**2. Approuvez-vous le rapport annuel 2020 ?**

Le rapport annuel 2020 a été accepté à l'unanimité.

**3. Approuvez-vous les comptes 2020 ?**

Les comptes 2020 ont été acceptés à l'unanimité.

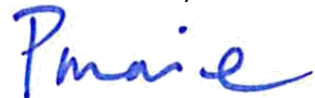
**4. Allez-vous donner décharge au comité ?**

Les 32 votants ont donné décharge au comité.

**5. Approuvez-vous le budget 2022 ?**

Le budget 2022 a été accepté à l'unanimité.

La Présidente, Marie Pochon



Sion, le 09 avril 2021/cr

La secrétaire, Céline Renggli

